

Langage professionnel

Communément appelé jargon professionnel, le langage spécifique utilisé par les professionnels de la petite enfance appartient à un domaine de compétences précis. Il rassemble ces mots connus des hommes et des femmes qui exercent des métiers rattachés au même secteur. Pour les professionnels, ces mots sont usuels, pour les parents, ils sont parfois nouveaux, et pour l'enfant, ils animent leur quotidien.

© 2015 Elsevier Masson SAS. Tous droits réservés

Définition possible

Le jargon est un « *vocabulaire propre à une profession, à une discipline ou à une activité [...] généralement inconnu du profane* » [1]. En d'autres termes, il

se compose de mots ou d'expressions communes aux professionnels. Dans les métiers de la petite enfance, ce langage est courant et peut susciter quelques interrogations pour les parents et les enfants.

Alors que la directrice de la crèche expliquait à la maman de Léo que son petit garçon allait passer chez "les moyens", celle-ci sembla troublée et demanda, inquiète, à la directrice, si Léo avait vraiment des problèmes.

« *Je pensais qu'il passerait chez les grands, je ne comprends pas pourquoi vous l'avez évalué si sévèrement* », expliqua la maman. La directrice fût la première surprise de la compréhension de ce mot "moyen" qui, dans son jargon professionnel, représentait simplement la suite logique de l'accueil de ce petit Léo qui n'était plus un bébé et qui allait très bien...

© Gylène Pétit/Elsevier-Masson SAS



peuvent ne pas comprendre ce qui paraît évident pour les équipes. Ils peuvent également interpréter, sans oser demander de précisions, et se laisser emporter dans des *a priori* envahissants. Le jargon permet aussi parfois au

professionnel de la petite enfance de rappeler au parent, et de manière subjective, son expertise : tout comme le médecin utilise des mots scientifiques, il peut se laisser emporter dans un verbiage inaccessible et très peu rassurant pour un parent novice dans ce domaine.

Du côté de l'enfant

L'utilisation du langage professionnel reste exceptionnelle auprès des enfants. Il est important de veiller à ne pas donner des explications trop

compliquées à ces petits âgés de moins de 3 ans. Le "parler professionnel" peut engendrer bien des incompréhensions.

Ces "mots savants" peuvent masquer les émotions et finir par autoriser une parole préoccupante au-dessus de la tête de l'enfant.

Pour poursuivre la réflexion

En réunion d'équipe, un travail peut être réalisé autour d'un lexique de mots professionnels : une sorte de petit dictionnaire que les professionnels pourraient présenter aux parents afin de s'assurer que ce nouvel environnement qui accueille leur enfant est compréhensible et accessible.

En parallèle de ce travail, le repérage de ces mots¹ permet aux professionnels de vérifier qu'ils parlent bien le même langage et qu'ils se comprennent. Ce jargon professionnel est alors le cœur d'une communication cohérente pour répondre aux besoins de chaque enfant, aux demandes des parents et au travail en équipe. +

Parues/à paraître

Cadre, mai 2015, n° 221
Observer, juin 2015, n° 222
Ces expressions d'ailleurs, juillet 2015, n° 223
Langage professionnel août-septembre 2015, n° 224, p. 10

Christine SCHUHL
Formatrice petite enfance,
conseillère pédagogique

c/o Métiers de la petite enfance, Elsevier
Masson SAS, 92442 Issy-les-Moulineaux cedex, France

Note

¹ De nombreuses fiches de définition des mots des professionnels de la petite enfance ont été publiées dans la revue *Métiers de la petite enfance*. Pour en savoir plus : www.em-consulte.com/revue/melaen

Référence

[1] Dictionnaire de français Larousse. www.larousse.fr/dictionnaires/francais/jargon/44748

Adresse e-mail :
christine.schuhl@free.fr
(C. Schuhl).

Déclaration d'intérêts
L'auteur déclare ne pas avoir de conflits d'intérêts en relation avec cet article.